



Tél : 692 52 94 02 / 678 63 28 88

Tél : 692 52 94 02 / 678 63 28 88

AVIS DE CONCOURS / MARINE MARCHANDE

Un concours d'entrée en formation des jeunes Camerounais et Etrangères est ouvert au centre de formation professionnelle maritime «PAQUEBOT» au titre de l'année de formation 2023 - 2024 dans les domaines portuaires et maritimes suivant les modalités ci- après :

CONDITIONS A REMPLIR

Peuvent faire acte de candidature les jeunes camerounais et étrangers de deux sexes remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé(e) aux moins 17 ans
- Satisfaire aux conditions de niveau requis pour chaque spécialité.

NB : Les candidats présentés par les collectivités territoriales décentralisées et les ONG peuvent être admis sur étude de dossiers.

NOS FILIERES

FILIERES	NIVEAU REQUIS
MATELOT	CEP/FSL/BEPC/GCE/O'level/BAC
DECLARANT EN DOUANE	BEPC/GCE/O'level/PROB/CAP
DOUANE TRANSIT	BAC/GCE/O'level/PROB/CAP
LOGISTIQUE ET TRANSPORT	BAC+
MECANIQUE NAVALE	BEPC/GCE/O'level/CAP/PROB
ELECTICITE NAVAL	BEPC/GCE/O'level/CAP/PROB



DATE ET LIEU DU DEPOT DE DOSSIERS :

14 Avril 2023 à 15h30 Minutes

DATE DU CONCOURS :

Samedi le 22 Avril 2023 à 07h30 Minutes

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Une photocopie de la carte Nationale D'identité (CNI)
- Une photocopie du diplôme exigé ou relevé de note
- Une photocopie du Passeport en cours de validation pour les étrangers
- 01 enveloppe A4 libellée au nom du candidat
- Frais de dépôt de dossier d'un montant de 10.000fcfa (Dix mille)

MATIERES DE COMPOSITION :

ANGLAIS, FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUE

LIEU ET DEPOT DES DOSSIERS

YAOUNDE :

- SOUS PREFECTURE YDE I
- DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- AMBASSADE DU TCHAD

DOUALA :

- SECRETARIAT CFPM LE PAQUEBOT SIS A NDOBONG
- DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (BONANJO)
- MANOKA (SOUS PREFECTURE DE Manoka)
- NKONGSAMBA (Délegation Départementale de l'emploi et de la Formation)
- CONSULAT du Tchad (Bonapriso Armé de l'air)

EDEA :

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

MAROUA :

- CIRCONSCRIPTION Maritime de Maroua
- DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OUEST :

- BAFOUSSAM (Délegation Régionale de l'emploi et de la formation professionnelle)
- SOUS PREFECTURE DE KOUTABA
- DSCHANG (Délegation Départementale de l'emploi et de la Formation Professionnelle)
- BAFANG (Délegation Départementale de l'emploi et de la Formation Professionnelle)
- FOUMBAN (SOUS PREFECTURE de Fouban)
- FOUMBOT (SOUS PREFECTURE de Foubot)

SUD : KRIBI

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

NGAOUDERE :

DELEGATION REGIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ADAMAOUA

GAROUA :

- CIRCONSCRIPTION Maritime de Garoua

NORD OUEST :

- BAMENDA (Délegation Régionale de l'emploi et de la formation professionnelle)

SUD OUEST :

- BUEA (Délegation Régionale de l'emploi et de la formation professionnelle)
- LIMBE (DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE)

L'EST :

- BERTOUA (Délegation Départementale de l'emploi et de la Formation Professionnelle)
- Mairie BELOBO
- Mairie BETA OYA
- Mairie BATOURI
- Mairie YOKADOUMA
- Mairie ABONG - BANG
- Mairie MOLOUNDOU
- Mairie SALAPOUMBE

Agrée sous l'arrêté ministériel n°496/MINEFOP/SG/SDGS/SADC du 19 Novembre 2021

Arrêtée N°003630/L/MINT/SG/DAMVN/SDTMFL du 27 Août 2021 situé à Ndogbong Rue Winner Chapel

Retrouvez au quotidien toutes les informations éducatives sur www.worldprf.com